

MISE À JOUR DE LA CAMPAGNE SUR LES THÉRAPIES DÉTAXÉES (TPS/TVH)

Le 6 mars 2023, notre pétition visant à supprimer les taxes sur les services de counseling et de psychothérapie a été déposée à la Chambre des communes par la députée Lindsay Mathysen.

Le 19 avril 2023, la vice-première ministre et le ministre des Finances ont répondu officiellement à notre pétition publique. Leur réponse complète peut être lue sur le site Web de la Chambre des communes.

L'un des points saillants de la réponse du gouvernement est le suivant :



Le gouvernement comprend que la psychothérapie et le counseling ne sont pas couverts par le régime public d'assurance-maladie d'une province ou d'un territoire. Le gouvernement comprend également que la psychothérapie et la thérapie par le conseil impliquent des services différents, et que ni l'une ni l'autre n'est réglementée dans au moins cinq provinces ou territoires. Par exemple, alors que le Québec autorise les membres de certaines professions à fournir des services de psychothérapie, l'Ontario est la seule province qui réglemente l'exercice de la psychothérapie en tant que profession de santé distincte.

Cela signifie que le gouvernement continue de considérer les services de counseling et de psychothérapie comme des professions distinctes, malgré les nombreuses tentatives de l'ACCP d'expliquer les pratiques parallèles des deux services. Au siège social, nous sommes déçus d'apprendre cela, mais notre engagement envers la campagne et la suppression de ces taxes sur les services de counseling et de psychothérapie est inébranlable.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LA CAMPAGNE ? QUELLES SONT NOS PROCHAINES ÉTAPES ?

L'ACCP, avec le soutien d'Impact affaires publiques, est en train d'organiser des rencontres avec la Ministre des finances et le Ministère des finances du Canada. L'objectif de ces rencontres est de comprendre la réponse du gouvernement à notre pétition, de communiquer avec le gouvernement pour réaffirmer la différence entre le counseling et la psychothérapie, et de déterminer les obstacles qui continuent de bloquer nos progrès, et ce que nous pouvons faire pour les éliminer.

En outre, au cours de l'été, nous mettrons à jour notre stratégie de campagne numérique, nous créerons un kit de base de défense des intérêts et nous organiserons une session de formation pour obtenir le soutien des membres de l'ACCP.

La quête d'une thérapie sans taxes se poursuit avec force et passion. Plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien, alors restez à l'écoute pour savoir comment vous impliquer.
